

Lettre ouverte : Mesures immédiates que le Canada devrait prendre pour aider les Afghans

Nous, membres de la Campagne canadienne pour la paix en Afghanistan, et les soussignés, représentons un échantillon représentatif des voix de la communauté afghane au Canada, de la société civile canadienne, des organisations internationales, des organismes sans but lucratif, des activistes et des citoyens individuellement concernés. Nous sommes profondément troublés par l'escalade de la crise humanitaire qui se déroule en Afghanistan. En tant que phare de la liberté, de la primauté du droit et des droits de la personne, nous vous écrivons pour exhorter le Canada à reconnaître l'impératif moral de réinstaller davantage d'Afghans, de fournir une aide humanitaire immédiate et supplémentaire, de s'engager dans une diplomatie proactive à l'appui du droit humanitaire international et de préserver les droits des filles, des femmes et des minorités ethniques et religieuses.

À la suite du retrait abrupt des troupes américaines et de l'OTAN d'Afghanistan, les talibans ont envahi le pays. Les progrès que le Canada a contribué à réaliser en Afghanistan par le biais d'un financement et d'un soutien militaire sont mis en péril par le règne des talibans. Les filles et les femmes risquent d'être mariées de force et de se voir interdire d'étudier et de travailler. Certains groupes sont vulnérables de façon disproportionnée aux mains des talibans, comme la communauté hazara, les hindous afghans et les sikhs afghans. Ces groupes ont toujours été et sont actuellement confrontés à une discrimination systématique, à des violences ciblées répétées et aux déplacements qui en résultent. Plus de 35 millions d'Afghans sont au cœur d'une catastrophe humanitaire. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies, 389 645 Afghans, et plus, sont déplacés à l'intérieur du pays et des milliers d'autres fuient vers les pays voisins. Ces chiffres s'ajoutent aux 2,7 millions d'Afghans déjà enregistrés comme réfugiés.

Nous sommes reconnaissants au gouvernement canadien pour sa réponse rapide et les mesures louables qu'il a prises pour aider les Afghans jusqu'à présent.

Ces mesures comprennent un programme d'immigration spécial pour ceux qui ont joué un rôle essentiel dans les efforts du Canada en Afghanistan. Le 13 août 2021, le gouvernement a annoncé que le Canada allait accélérer la réinstallation de 20 000 Afghans vulnérables qui étaient déjà admissibles à la réinstallation. Bien que les mesures actuelles constituent un premier pas positif, **nous croyons que le Canada peut et doit faire davantage.** Certains d'entre nous et nos parents ont été réinstallés au Canada en tant que réfugiés au cours des trois dernières décennies. Il y en a d'autres comme nous qui cherchent encore la sécurité et un avenir pour eux-mêmes et leurs familles ; qui ont besoin de la défense et de la voix du Canada à ce moment crucial de l'histoire du monde. Nous vous demandons instamment de répondre aux demandes suivantes :

- 1. Élargir le programme de réinstallation des Afghans:** Élargir et améliorer le programme spécial d'immigration actuel afin d'atteindre l'objectif de réinstallation d'au moins le double du nombre annoncé précédemment ; élargir les critères d'admissibilité afin d'inclure les civils afghans piégés en Afghanistan ; préciser que les Hazaras sont inclus dans la catégorie des groupes vulnérables ; autoriser les nouveaux demandeurs qui ne font pas partie du système actuel ; éliminer de toute urgence les obstacles à la demande de participation au programme, compte tenu de la fermeture de l'ambassade canadienne et de la fermeture potentielle des frontières ; et augmenter le financement des agences de réinstallation et des organisations dirigées par des Afghans au Canada afin de soutenir les nouveaux arrivants afghans.
- 2. Fournir une aide et une assistance humanitaires immédiates :** Fournir une aide humanitaire et un soutien d'urgence à l'Afghanistan en finançant les organisations non gouvernementales et les partenaires humanitaires du Canada sur le terrain. Cela permettrait de fournir des ressources immédiates pour sauver des vies, y compris, mais sans s'y limiter, de la nourriture, des vêtements, des abris, des installations sanitaires, de l'eau potable, des fournitures et du matériel médicaux et des vaccins COVID-19.
- 3. S'engager dans une diplomatie proactive :** Jouer un rôle proactif dans la défense des droits de l'homme en Afghanistan sur la scène internationale par le biais de forums tels que l'Assemblée générale des Nations Unies et le Conseil de sécurité des Nations Unies ; et veiller à ce que tout engagement avec le pouvoir en place soit subordonné à la préservation des progrès réalisés au cours des 20 dernières années en matière de démocratie, de droits de l'homme, de liberté d'expression, d'État de droit et d'éducation des filles et des femmes.
- 4. Mettre l'accent sur la préservation des droits des filles, des femmes et des minorités ethniques et religieuses:** Diriger la défense internationale des droits des filles, des femmes et des minorités ethniques et religieuses pendant cette période de transition dans la gouvernance et le pouvoir de l'Afghanistan. Il s'agit notamment de défendre les efforts visant à garantir la sécurité et la protection de ces groupes en Afghanistan et de donner la priorité à leur réinstallation.

La crise de grande ampleur qui se déroule en Afghanistan est une urgence humanitaire qui exige une réponse exceptionnelle et rapide. On ne peut faire confiance aux talibans pour respecter les droits de la personne et la primauté du droit. Nous apprécions que le Canada soit un champion mondial de la promotion de la paix, du développement et des droits de la personne dans le monde. Le Canada peut avoir un impact dès maintenant. Il suffit de faire preuve de volonté. Nous comptons sur votre soutien.